

**TRAVAUX DE TALUTAGE  
BREIZH BOCAGE 2 / EON**

---

**Dossier de consultation**

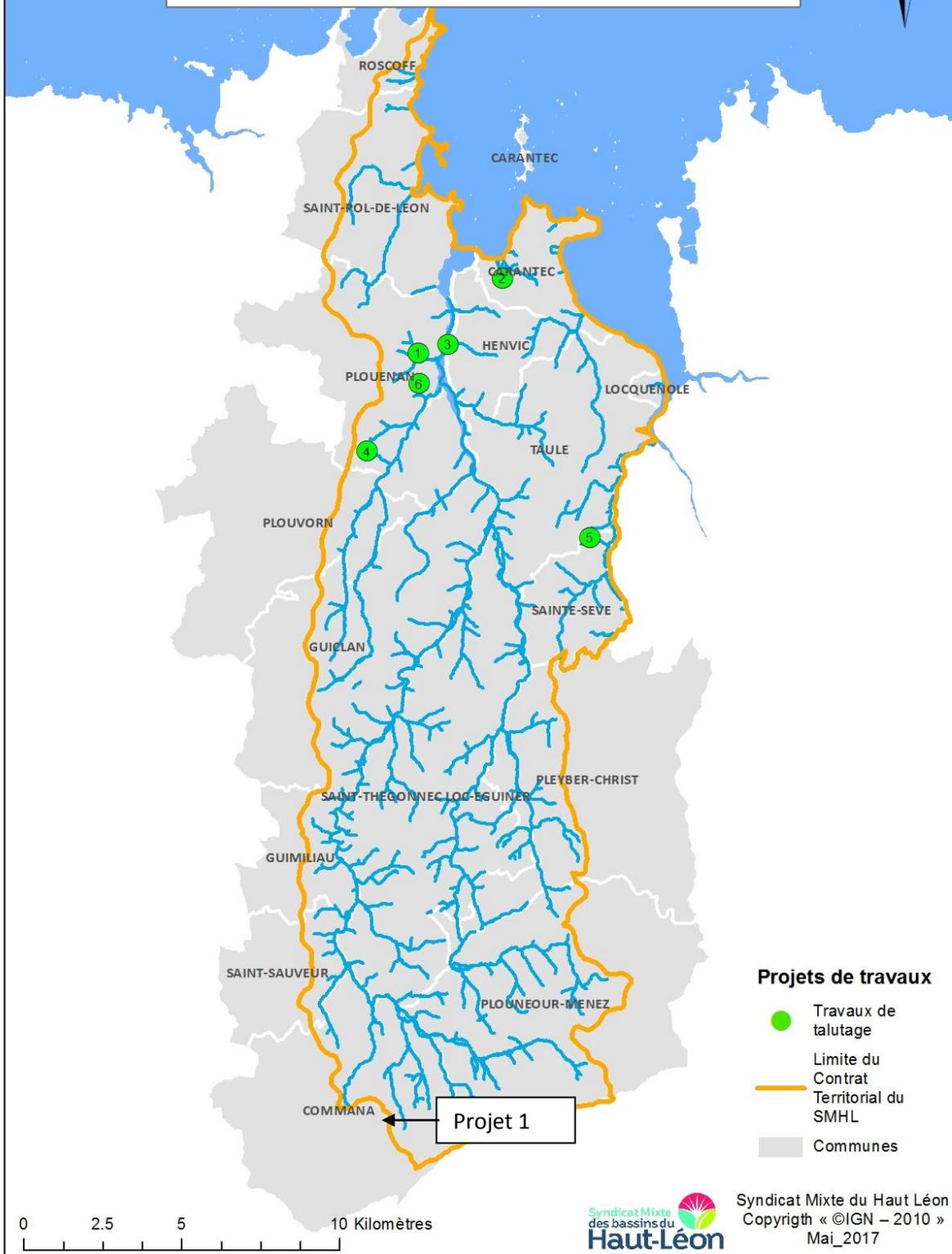
*N°1707-10*

---

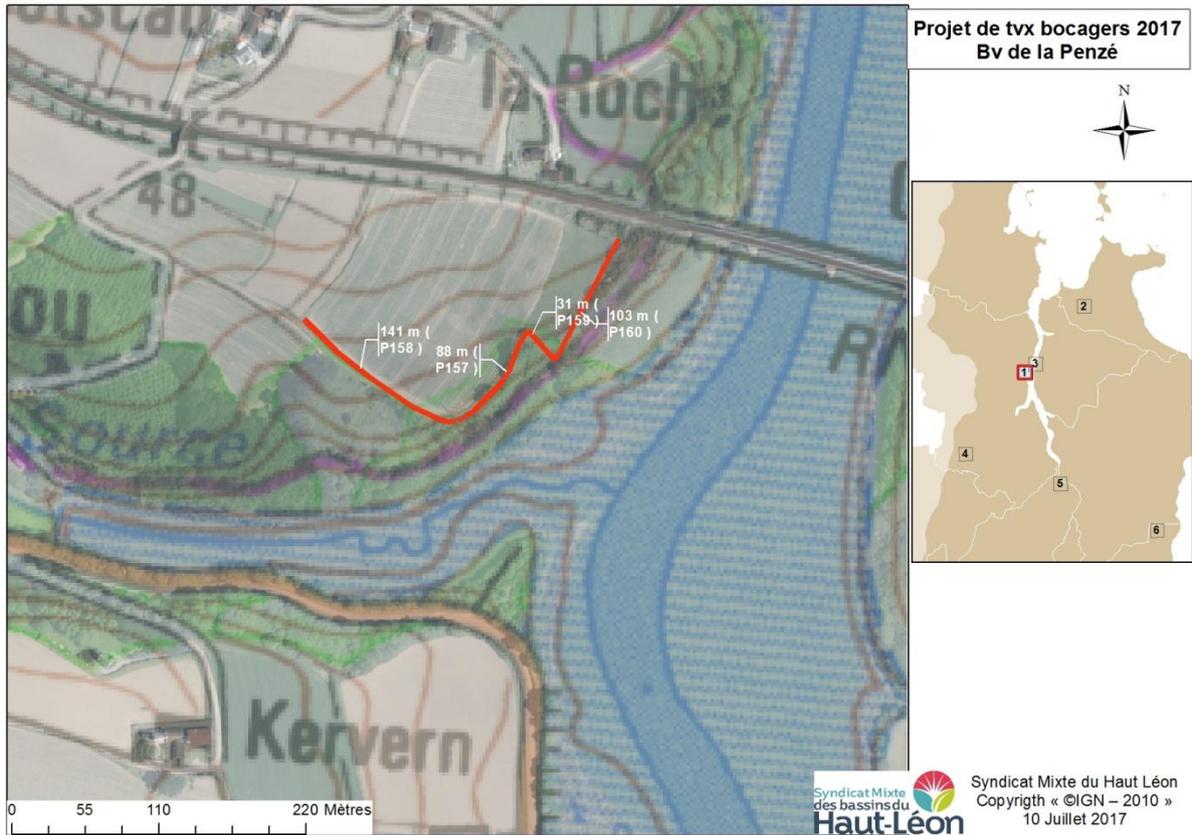
**PROPOSITION A TRANSMETTRE AU SYNDICAT POUR LE MARDI 25 JUILLET 12H00**

**Juillet 2017**

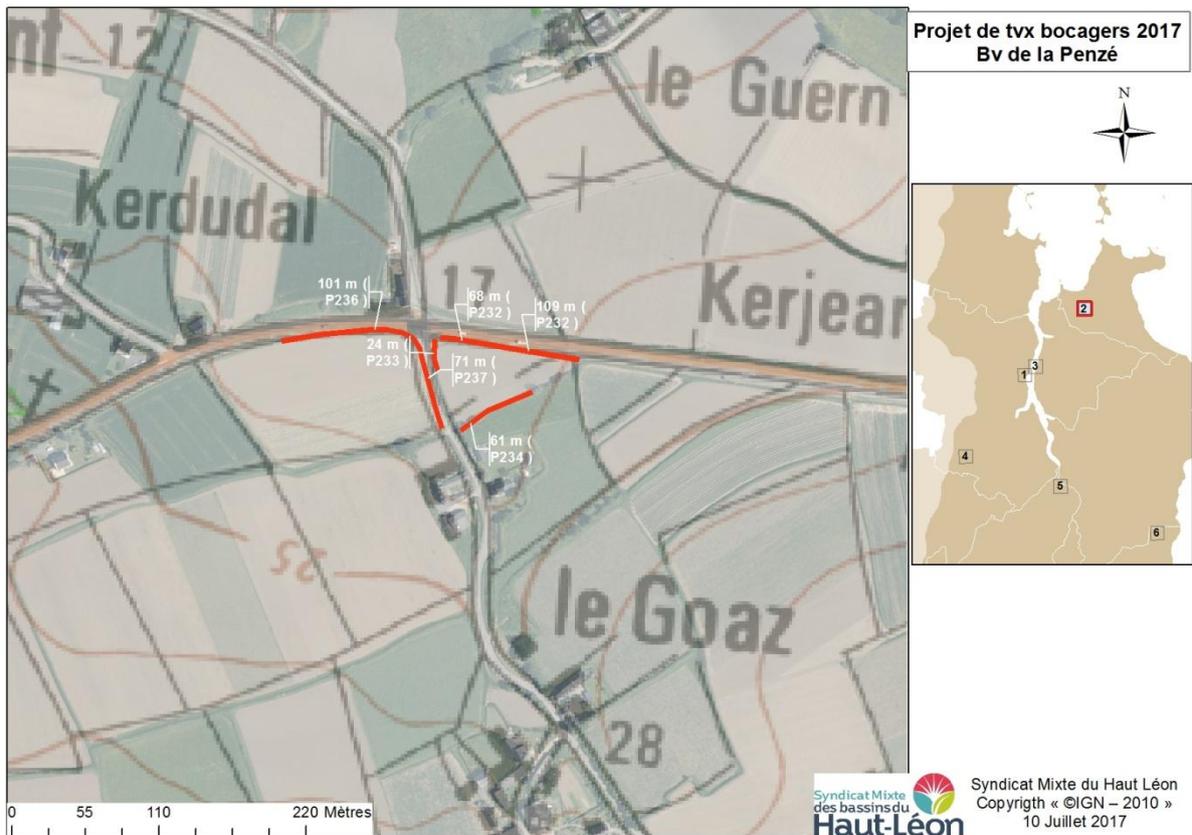
3 ème phase de travaux (Mai 2017)  
BB2 2016 - 2017 / Bassin versant de la Penzé



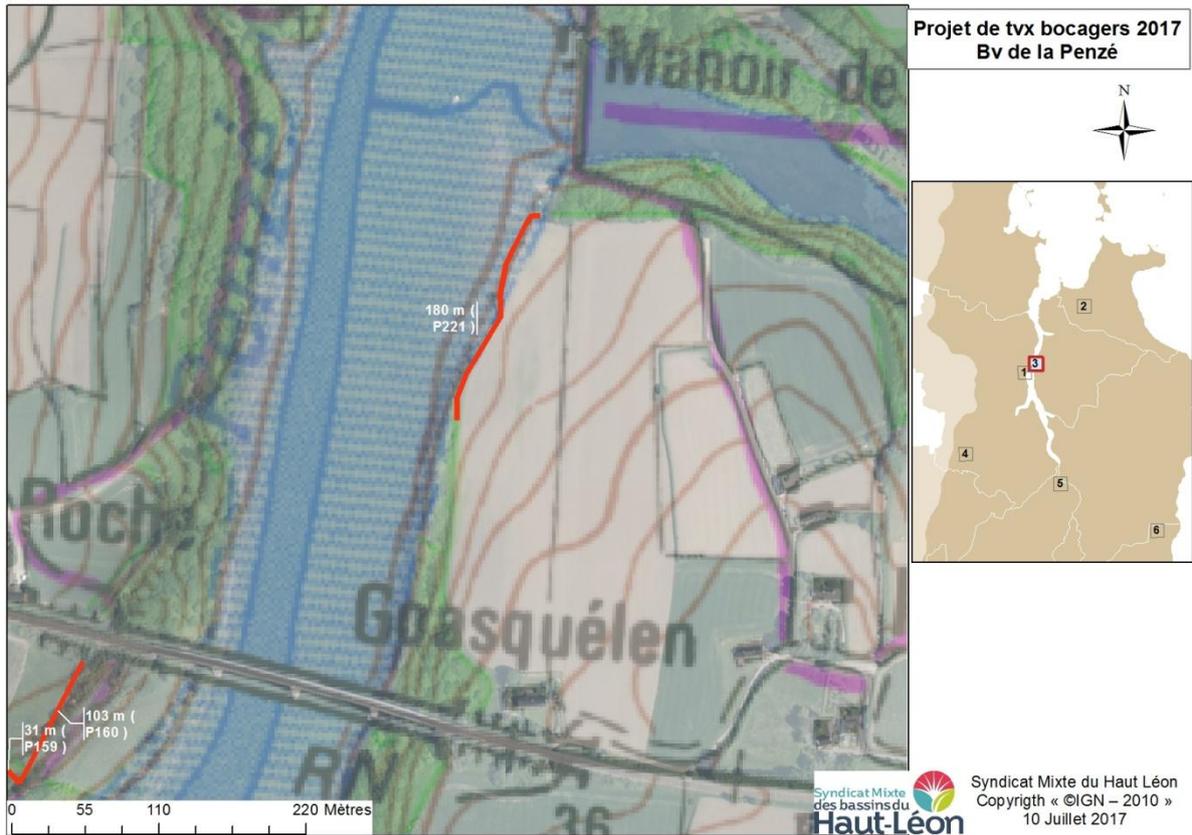
**Projet 1 :**



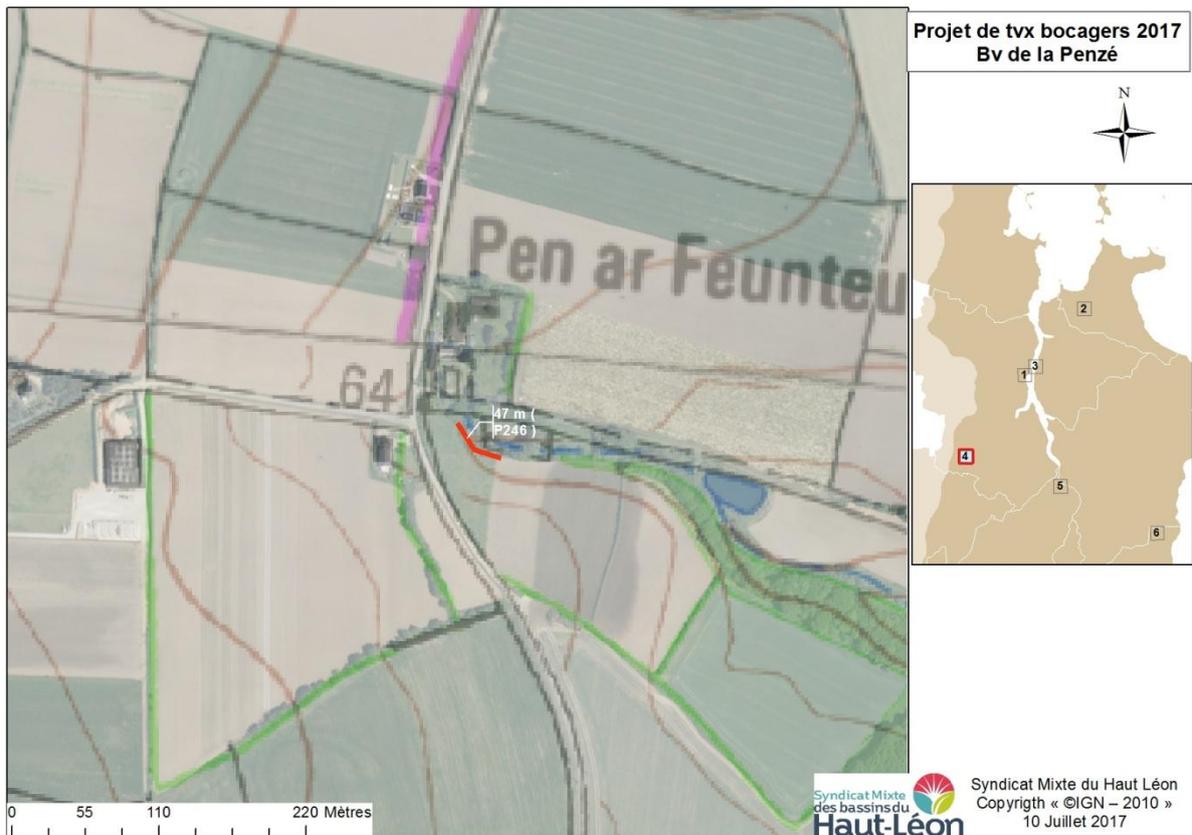
**Projet 2 :**



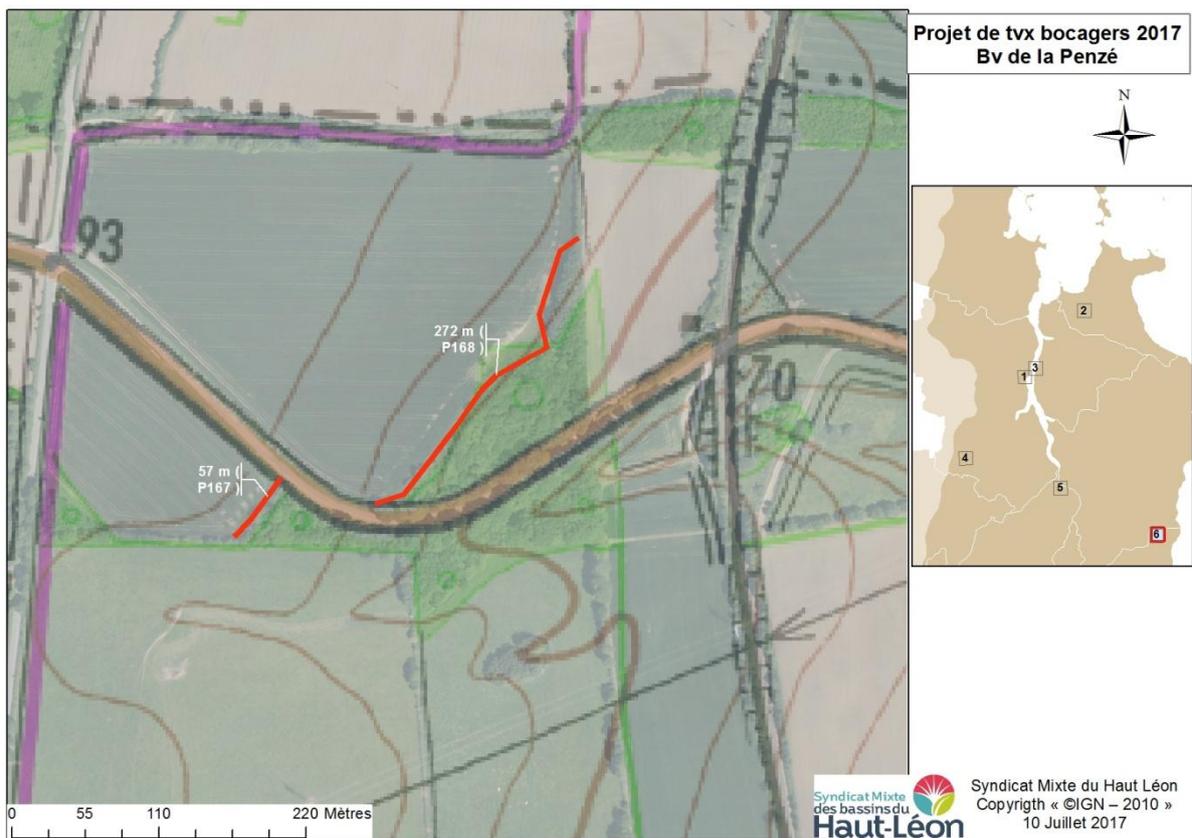
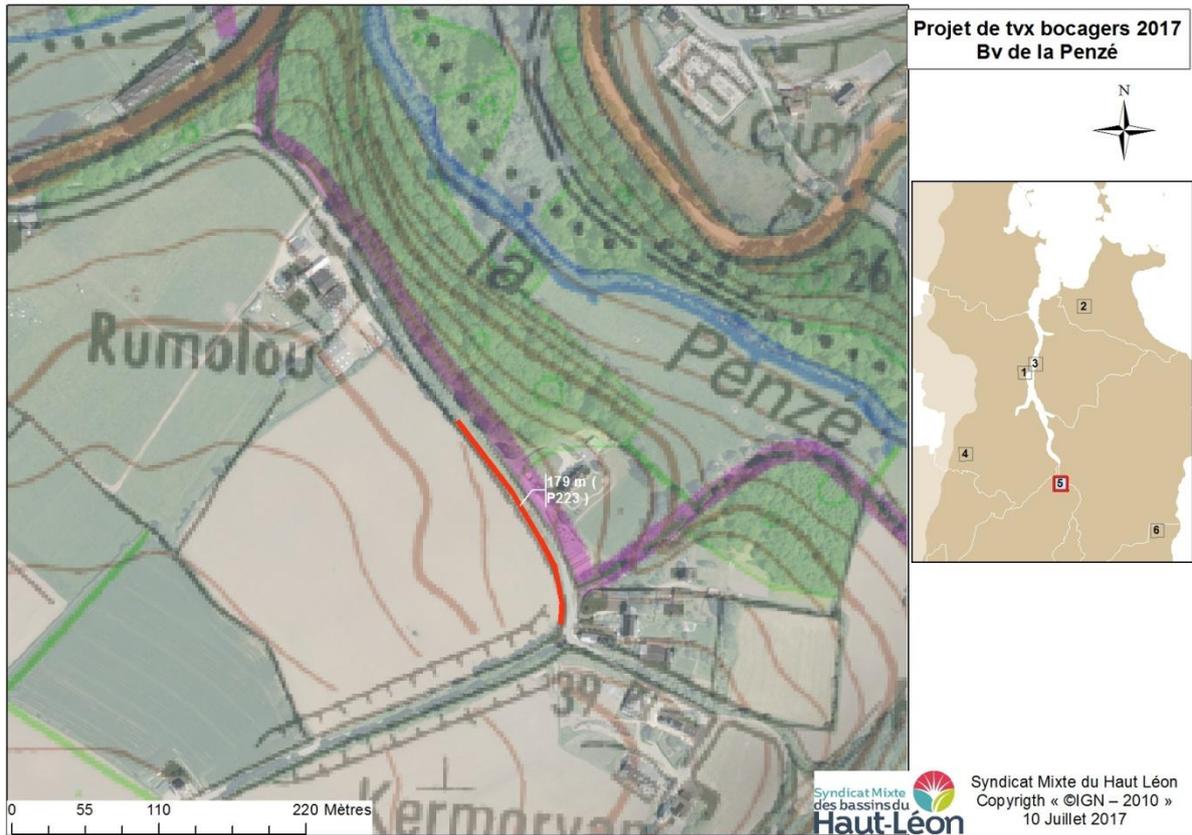
### Projet 3



### Projet 4 :



**Projet 5 :**



Le Syndicat Mixte du Haut Léon mène des actions visant à reconquérir le bon état écologique des eaux du bassin versant de la Penzé. La reconstitution du maillage bocager est une des solutions pour atteindre cet objectif. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du programme Breizh Bocage 2.

#### Objet de la demande :

- Réalisation de travaux de création de talus / Projet 1, 2, 3, 4 et 5.

L'objectif des travaux est la création de talus sur des parcelles situées sur le territoire du programme Breizh Bocage 2 / bassins versants de l'Eon et Penzé estuaire.

**5 projets** sont à réaliser dans le cadre de cette consultation.

#### Localisation des travaux

Les projets sont situés sur les communes de Carantec, Plouénan, Henvic et Sainte Séve pour un **linéaire total de 1423 m** (cf carte page 3 à 5).

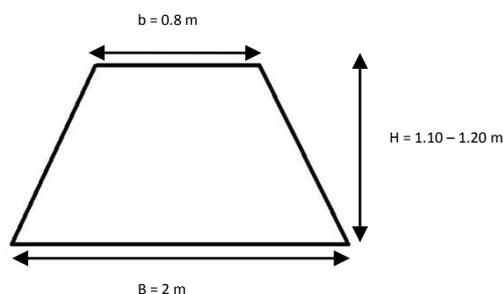
La localisation précise des travaux sera transmise par le Syndicat au prestataire retenu une fois la consultation terminée.

#### Descriptif des travaux :

##### 1/ Création de talus (Projet 1, 3, 4, Plouénan / projets 2 Carantec/ Projet 5 Guiclan/Ste Séve)

Au préalable, le piquetage du talus sera réalisé par le Syndicat et le bénéficiaire concerné par les travaux.

Les talus devront avoir les mesures suivantes :



Selon les cas, la terre sera prise directement sur la parcelle ou elle pourra être amenée par l'agriculteur (cf tableau ci-après).

Lorsque la terre sera prise sur la parcelle, la technique consistera à la prélever sur une largeur de 5 à 10 m par rapport au pied du talus et sur 5 à 15 cm de profondeur. Ces valeurs varieront en fonction de la possibilité de prendre la terre d'un seul ou des deux côtés de la parcelle.

Le talus sera construit par couche successive et tassé verticalement afin d'avoir une bonne tenue.

Les flancs seront ensuite façonnés par tranchage latéral, la terre récupérée sera étalée sur la bande décaissée. Dans le cas où le tranchage latéral ne serait pas possible (voirie, lisère de bois), le flanc sera tassé latéralement au godet.

Le prestataire procèdera ensuite à l'enherbement des talus par semis de graines de ray-grass et de fétuque (mélange avec 70% de Ray Grass Anglais alternatif demi-tardif diploïde et 30% de Fétuque

élevée, densité de 5 g/m<sup>2</sup>). A la fin des travaux, le prestataire réalisera un décompactage de la zone tassé par le travail de la machine.

n° projet	Linéaire	Commune	Aménagement	Environnement	Période indicative	Prise de terre	Orientation / pente
1	363 m	Taulé	Talus nus	Inter parcellaire	septembre	1 coté (Apport de terre possible)	Perpendiculaire
2	325 m	Carantec	Talus nus	Inter parcellaire	<b>Mars 2018</b>	Apport de terre	Perpendiculaire
3	180 m	Taulé	Talus nus	Inter parcellaire	Octobre Novembre	1 coté	Perpendiculaire
4	47 m	Plouénan	Talus nus	Interparcellaire	Septembre	1 coté	Perpendiculaire
5	508 ml	Guiclan / sainte sève	Talus nus	Interparcellaire	Septembre	1 coté	Perpendiculaire

(1) Remarque : Sur le projet 2, la terre a été déposée à l'emplacement du futur talus.

**Important :**

Pour le projet n°3 il faudra veiller à conserver chemin piédestre le long de du talus.

**3/ Délai de réalisation des travaux**

Les travaux de talutage devront être réalisés conformément aux prescriptions détaillées dans le tableau ci dessus, en fonction des cultures en place.

Le prestataire indiquera sur le bordereau de prix la date possible de démarrage des travaux, ainsi que le nombre de jour de chantier estimé pour chaque projet. La période exacte de démarrage des travaux et l'ordre de réalisation des chantiers seront définis et validés entre le prestataire retenu et le technicien du Syndicat.

**4/ Rendu des propositions**

Le candidat devra transmettre le bordereau de prix **détaillé** (page 7) et le dossier de consultation paraphé et signé.

Le ..... A.....

Nom de l'entreprise : .....

Signature et cachet

Bordereau de prix – Travaux de talutage – Breizh Bocage 2/Eon

Date travaux : ..... (talutage réalisé le 31 mars 2018 maximum)

Descriptif	Nombre (heure, jour, nb de trajet ou nb de km ...)	Coût unitaire HT (coût HT/heure, jour, nb, nb de trajet ou de km...)	Coût HT	TVA	Coût TTC	Total TTC
Transport						
Création de talus (largeur base 2 m, largeur sommet 0.8 m, hauteur 1.1 – 1.2 m de hauteur) ( 573 ml)						
Modification d'entrée de champ (6ml)						
Semences (70% de Ray Grass Anglais alternatif demi-tardif diploïde, 30% de Fétuque élevée, densité : 5g/m <sup>2</sup> ) (573 ml)						
Main d'œuvre						
<b>Coût total de la prestation TTC</b>						

Le ..... A.....

Nom de l'entreprise : .....

Signature et cachet